

Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	34
Suffrages exprimés :	41

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mardi 19 décembre 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

Date de la convocation : le mardi 12 décembre 2023

Etaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire), Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Pierre-François BOUGUET (Briare), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Frédéric GARDINIER (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Edwige SIGNORET (Briare), Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry), Pascal MUSLIN (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Manuel LETEUR (Faverelles), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 34 conseillers.

Etaient excusés :

Dominique GIRAULT (Briare) : pouvoir à Laurent LHOSTE (Briare)
Philippe LE DEM (Briare) : pouvoir à Evelyne BOURGOIN (Briare)
Valérie VICHERAT (Briare) : pouvoir à Pierre-François BOUGUET (Briare)
Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire)
Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais) : pouvoir à Dominique GEOFFRENET (la Bussière)
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : pouvoir à Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye)
Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)
Jacques EUGENE (Faverelles) : représenté par son suppléant Manuel LETEUR

Secrétaire de séance : Blandine LECHAUVE

Délibération n°2023-236

AVIS SUR UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE A BRIARE

Le conseil communautaire est invité à donner son avis sur le projet suivant :

Lieu : lieu-dit les Terres du Camp à Briare

Objet : implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 9,4 MWc sur 6,8 hectares

Demandeur : CENTRALES PV France (EDF énergies renouvelables)

Le Conseil communautaire,

VU la Loi 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

VU l'article L122-1 V du code de l'environnement ainsi que l'article R.423-9 du code de l'urbanisme portant obligation de consulter les collectivités territoriales intéressées ;

VU le code de l'énergie ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité donne son avis favorable au projet.

Pour extrait certifié conforme
A Briare, le 27 décembre 2023



Le secrétaire de séance,
Blandine LECHAUVE

Date de transmission au contrôle de légalité : - 9 JAN. 2024

Date de mise en ligne : - 9 JAN. 2024